



**N°37**  
**30/11/2023**



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**  
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS  
a.carrera@arvalis.fr

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**  
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :  
FDGDON 64 / ARVALIS  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
a.peyhorgue@arvalis.fr

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**  
q.lambert@terresinovia.fr

#### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**  
p.mahieu@pa.chambagri.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

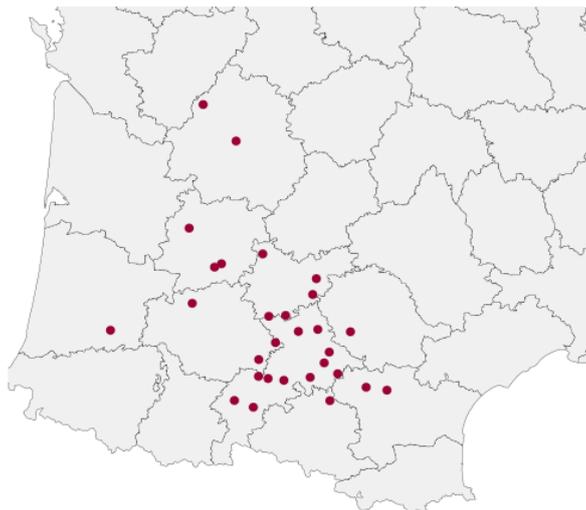
## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Charançon du bourgeon terminal** : fin de la période de risque.
- **Larves de grosses altises** : réaliser un contrôle de la présence de larves dans les pétioles.

## Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. Il est actuellement composé de 30 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2023-2024 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **17 observations**.



Réseau d'épidémiosurveillance colza Aquitaine / Ouest Occitanie



**Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ?** La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



**Alors n'hésitez plus,** intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : [bsv.tisudouest@terresinovia.fr](mailto:bsv.tisudouest@terresinovia.fr)).

### • Stades phénologiques et état des cultures

Nous notons peu d'évolution dans les stades phénologiques du colza. Les températures basses, marquées par des gelées matinales sont peu propices au développement de la culture. Les parcelles de colzas sont dans l'ensemble à plus de 10 feuilles. Quelques parcelles présentent un développement un peu plus limité à 8 feuilles.

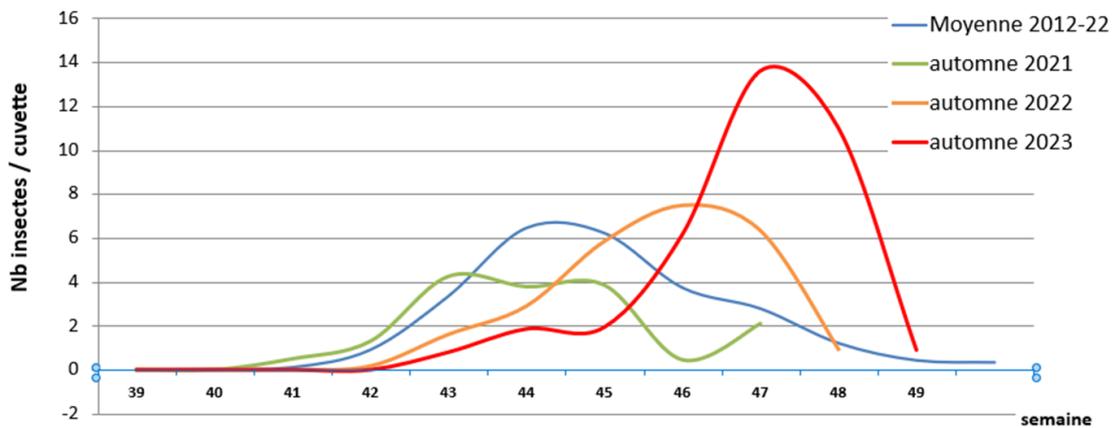
## • Charançon du bourgeon terminal

Cette semaine, 6 parcelles sur 16 suivies font état de la présence du charançon du bourgeon terminal. Aucune de ces parcelles ne fait état de captures significatives, toutes comprises entre 1 et 4 insectes. Il s'agit là d'une diminution importante de la dynamique de piégeage, après des captures exceptionnellement élevées ces dernières semaines et dont le pic de vol a été atteint il y a 2 semaines.



### Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)  
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



### Cartographie des piégeages de charançons du bourgeon terminal du 16 au 21 novembre

**Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH31). Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

**Seuil indicatif de risque** : il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les 1ères captures significatives



Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite)  
Photos Terres Inovia

### **Evaluation du risque : fin de la période de risque.**

La dynamique de piégeage indique la fin du vol du charançon du bourgeon terminal sur les parcelles. Le risque maximum étant observé 8 à 10 jours après les premières captures significatives, il a été atteint il y a 2 semaines sur une majorité des parcelles du réseau (voire un peu plus tôt localement) jusqu'à la semaine dernière

Au regard des captures passées et des conditions actuelles et à venir, de nouvelles captures sont très peu probables. Le risque est donc terminé.

- **Larves de grosses altises (*Psylliodes chrysocephala* L.)**

Les quelques retours dont nous disposons sur les départements 40 et 82 font état d'une faible pression larvaire. Ces retours sont toutefois trop peu nombreux pour établir l'analyse de risque sur ce ravageur.

Un premier contrôle sur la présence des larves est désormais préconisé sur l'ensemble du territoire, en particulier sur l'ensemble des colzas à moins de 10 feuilles, et n'ayant pas fait l'objet d'une intervention contre le charançon du bourgeon terminal.

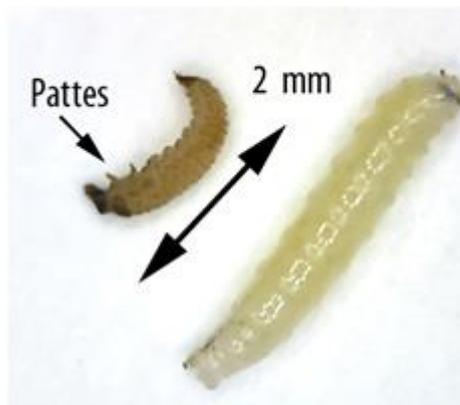
Attention à la confusion avec les larves de diptères.

**Période de risque :** du stade rosette jusqu'au décollement du bourgeon terminal.

**Seuil indicatif de risque :** 70 % de plantes avec au moins une galerie au stade rosette. Dans le cas d'utilisation de la méthode Berlese, le seuil de nuisibilité est atteint à partir de 2 à 3 larves par plante.



Stades larvaires de grosses altises L1, L2, L3 (Photo Terres Inovia)



Comparaison larve de grosse altise (à gauche) et larve de diptère peu nuisible (à droite). Photo Terres Inovia.

## • Pucerons cendrés

Hors réseau, quelques parcelles signalent la présence de pucerons cendrés. A ce stade le risque de transmission de virose est plus limité que sur les stades plus juvéniles. Avec la baisse des températures et notamment les gelées matinales, la nuisibilité directe des pucerons cendrés est peu probable.

Le risque est donc faible, mais il sera important d'être vigilant sur les parcelles concernées dès la sortie de l'hiver.



**Figure 1 : Colonies de pucerons cendrés sur colza**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*